

Joseph Baillard (1799-1862) est né à Nancy le 26 mars 1799. Fils d'un boulanger, il fut un brillant élève du Collège royal de la ville, puis du Collège Louis le Grand, à Paris, où il fut récompensé d'un premier prix de version grecque et d'un accessit de version latine. À l'époque où il entra à l'académie, le 3 mai 1824, donc à l'âge de 25 ans, il exerçait à Nancy la profession d'avocat. Il profita d'une disposition du règlement de l'académie, qui prévoyait que tout homme de lettres ayant les qualités requises et ayant composé un bon ouvrage sur les illustres Lorrains du passé, pourrait demander son admission. Il avait écrit un poème sur la délivrance de Nancy par le duc René II, qu'il fut admis à lire à la séance publique suivante, et qui fut salué en ces termes par le Journal de la Meurthe : « une versification élégante et facile, un style pur, de l'inspiration, du mouvement, des images, telles sont les brillantes qualités qui distinguent les premières productions de M. Baillard ». Il pouvait faire état également d'œuvres inédites, des poésies diverses et une traduction des œuvres de Sénèque le philosophe, qu'il ne publia en fait qu'à la fin de sa vie.

Ce littéraire né n'était sans doute pas très à l'aise au barreau. Il préférait de beaucoup la littérature. Tous ses travaux portent sur les grands écrivains de l'antiquité, notamment sur les poètes, dont il donne une traduction en vers, suivant le goût de l'époque. Il lit les 9 mars et 5 mai 1826 sa traduction d'extraits du poème de Pétrone sur la guerre civile. Lorsqu'il les présente à la séance publique du 18 mai 1826, ils reçoivent un accueil favorable et le procès-verbal de l'académie note à ce propos : « La traduction du poème de la guerre civile de Pétrone par M. Baillard a fait vivement désirer de voir publier le travail complet de notre confrère. Les recherches savantes auxquelles il s'est livré, le soin qu'il a mis à rendre, en vers, les pensées de son auteur, font espérer que sa traduction complète sera plus fidèle, plus correcte et plus élégante que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent ». Au cours de ces premières années, il se montre très fidèle aux séances de l'académie, il se charge de plusieurs rapports et rapporte en 1827 et 1828 sur les concours littéraires. Quelque temps plus tard, probablement au début de 1829, on le trouve professeur de rhétorique au collège de Toul ; ce changement professionnel se place sans doute au début de l'année 1829, car c'est à cette date qu'il cesse d'assister aux séances de l'académie, auxquelles il avait été jusque-là très assidu. De ce fait, il est placé en 1829 sur la liste des « associés nationaux ». Il fait son retour discrètement à la rentrée académique de novembre 1830 et reprend son travail obscur, en même temps que sa place de titulaire. Il a présidé l'académie de Stanislas en 1850. Il est mort le 17 mars 1862 à Nancy. [Jean-Claude Bonnefont]